

Le 26^e mois vingt-cinq le vendredi vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil communal sera de Limoges Métropole. Également convoqué le 27 février 2020, par le Président, s'est tenu en séance publique à la maison de la Région Nouvelle-Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Chloéline DUBOIS, Président.

[illegible]

Aliments associés avec obligation de pourvoir :
 M. Jean-Pierre LACROIXHONNE donne pourvoir à M. Fabien DOUKET
 M. Sarah DUBREUIL donne pourvoir à M. Rémy ROBERT
 M. Philippe JACQUESHONNE donne pourvoir à M. Jean-Luc SCHNEIT
 M. Marc BENOÎTJOU donne pourvoir à M. Mathias SARINEN
 M. Vincent BROUILLON donne pourvoir à M. Sébastien RAYMOND
 Mme Amélie JOLIBERT donne pourvoir à Mme Marie-Ève TAYLOR
 Mme Nathalie LAMARQUE donne pourvoir à M. Michel LEBLANC
 M. Philippe TRÉPAILLIER donne pourvoir à M. Zdravko DZA
 M. Vincent RYAN donne pourvoir à M. Vincent LEBLANC
 M. Vincent LEBLANC donne pourvoir à M. Vincent LEBLANC
 Mme Patricia VILLARD donne pourvoir à Mme Stéphanie ROBERT
 Mme Geneviève ZATSEFF donne pourvoir à M. André Rober LAMARQUE

W. GILES SEDGWICK, HENRI HUBERT CURIELLE, HENRI MARIE LAPLACE, W. JEREMY FLOOD

Rue d'Anguernaud au Palais-sur-Vienne- cession d'une parcelle de terrain à la
société HEBRAS TP ou toute autre personne physique ou morale s'y substituant

M. CHAUSSENAT (Gaston, rapporteur), s'exprime en ces termes :

**Rue d'Anguernaud au Palais-sur-Vienne- cession d'une
parcelle de terrain à la société HEBRAS TP ou toute
autre personne physique ou morale s'y substituant**

Délégation du 27 février 2026



20_1.pdf
(.pdf, 2,1 Mo)

TÉLÉCHARGER